

J'ai été beaucoup interpellé par les médias (sauf un journaliste de presse écrite qui a produit sans nous consulter un article à charge et donc sans intérêt) suite aux déclarations tonitruantes et agressives de M. Holveck sur Internet. Il a aussi pris le temps d'ameuter tous les médias. M. Holveck c'est l'homme de main de Jacques Rousselot, Président de l'AS Nancy-Lorraine. Ces gens là m'en veulent terriblement (ils m'avaient même adressé des menaces à l'époque) car je me suis beaucoup engagé contre l'agrandissement du stade Marcel Picot il y a deux ans, dénonçant par là même les tromperies et petits arrangements entre amis. Beaucoup d'entre vous m'ont témoigné leur sympathie et leur soutien à ce moment là car vous avez compris qu'en tant qu'élu mon rôle est de défendre uniquement l'intérêt public. Il est tout à fait normal que ces gens là soient en colère après moi.

Cela dit, selon eux, je ne serais pas content parce que je n'ai plus d'invitations en VIP dans les tribunes de l'ASNL et j'aurais décidé l'augmentation de 50% de la taxe sur les spectacles par mesure de représailles. Je vous passe les ragots, les insultes, et autres mesquineries à mon égard.

La vérité, c'est quoi ? C'est que l'année dernière, j'avais des invitations pour aller en tribune officielle, ce qui peut paraître bien normal puisque je suis le Maire de la commune et que par ailleurs M. Rossinot, sa famille, ses amis ; M. Dufraisse, ses amis et tous les Maires de droite de la Communauté Urbaine du Grand-Nancy y sont invités permanents (si ce n'est du copinage, ça fait un peu mafia). Ce que vous devez savoir, c'est que je n'ai pas utilisé une seule fois dans l'année ces places. Pas par désintérêt pour l'AS Nancy-Lorraine, car c'est un sport populaire, j'aime cette équipe, mais je n'apprécie pas forcément les dirigeants car j'aime ce qui est populaire mais je n'aime pas ce qui est populiste. Si je n'y suis jamais allé, c'est parce que je sens bien que M. Rousselot, M. Holveck, M. Rossinot et M. Dufraisse ne souhaitent pas que j'y aille. Je n'ai pas l'habitude de m'inviter là où ma présence n'est pas souhaitée.

Cette année, l'AS Nancy-Lorraine a décidé de ne plus m'inviter. C'est mesquin, stupide, cela leur appartient, mais pour moi, rien de grave, j'irai certainement voir un match ou deux dans la saison (d'autant plus que j'ai quelques amis qui jouent dans cette équipe) mais j'irai en tribune populaire et je paierai ma place. Donc tout va bien. Toute autre information ne serait que des ragots.

L'ASNL tente de me diaboliser pour régler ses comptes et dit que j'aurais « décidé d'augmenter la taxe sur les spectacles de 50% ». Ce n'est pas Hervé Féron qui a décidé, ce n'est pas le Maire qui a décidé : ces gens qui sont trop dans le business ignorent tout des fonctionnements démocratiques de notre République. C'est le Conseil Municipal de Tomblaine par 26 voix sur 29 qui a pris cette décision, Conseil Municipal lui-même élu au suffrage universel. Nous avons augmenté la taxe sur les spectacles de 8 à 12%, ce qui devrait selon nos calculs faire progresser notre recette de 30 à 40 000 euros. Comment calcule-t-on cela ? La taxe sur les spectacles en 2011 a rapporté 180 000 euros sur la base de 8%. Donc passer de 8 à 12% signifierait qu'on ajoute 90 000 euros. Or, les prévisions en fonction de la baisse des recettes due aux mauvais résultats récurrents de l'ASNL nous laissent à penser que ce ne serait pas 90 000 euros de plus mais 50 000 euros. Or, par ailleurs, la somme de base qui était 180 000 euros va elle-même diminuer, donc je tiens le pari que cette augmentation de la taxe sur les spectacles fera progresser nos recettes de 180 000 à 210 000 euros environ. Je

propose que l'on compare cette somme de 30 000 euros au budget global de l'AS Nancy-Lorraine (y compris les subventions et aides diverses en nature) ou encore que l'on compare ces 30 000 euros aux salaires de certains dirigeants de l'ASNL.

Cette augmentation de la taxe sur les spectacles a été justifiée le soir du Conseil Municipal par un besoin de recettes supplémentaires dans un contexte où depuis plus de 25 ans la Communauté Urbaine du Grand-Nancy de droite empêche le développement et donc les recettes sur Tomblaine (**André Rossinot est conseiller municipal de Nancy depuis 43 ans et Maire depuis 29 ans**). Depuis de nombreuses années, des entreprises sont empêchées de s'y installer. J'ai actuellement six entreprises qui tentent de s'installer sur Tomblaine depuis plusieurs années. M. Rossinot est personnellement responsable de cette situation. Il ne répond jamais non à mes courriers : soit il laisse pourrir la situation en ne répondant pas, soit il propose de réaliser les études qu'il confie toujours aux mêmes (*business is business*).

C'est ainsi que la commune de Tomblaine accueille sur une grande partie de sa superficie des infrastructures qui ne portent pas le nom de Tomblaine car Tomblaine, pour ces gens là, est un gros mot. L'aéroport de Nancy-Essey (28% de la superficie de Tomblaine), le stade Marcel Picot situé tous les jours dans l'Est Républicain à Nancy, la Piscine du Lido appelée très souvent Piscine de la Rive droite, le stade Raymond Petit appelé régulièrement par la CUGN Stade Raymond Petit de Nancy... Toutes ces infrastructures n'apportent rien, par leur nom ou leur rayonnement, à la ville de Tomblaine. Mais en termes de recettes, elles rapportent 0 centime d'euro. Si à la place de ces infrastructures nous avions des logements, nous percevrions de la taxe d'habitation ou de l'impôt foncier. Dans un contexte où pour permettre un projet commercial dans le centre de Nancy dans les années 1968-1969, l'intercommunalité a déplacé puis concentré de très nombreuses familles pauvres sur un même quartier à Tomblaine, il nous incombe énormément de dépenses de solidarité alors que structurellement la précarité de la ville de Tomblaine est organisée par le manque de recettes programmé. Je rappelle que la loi prévoit qu'un tiers de la recette perçue par la taxe sur les spectacles doit être versée au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour des dépenses de solidarité. C'est bien évidemment ce que nous faisons à Tomblaine.

La décision du Conseil Municipal de Tomblaine d'augmenter de 8 à 12% la taxe sur les spectacles est donc une décision sage et responsable pour garantir les équilibres budgétaires de la ville. Toute personne qui verrait là un règlement de compte ou une agression quelconque se tromperait ou serait tout simplement malveillante à l'égard des élus tomblainois.

Je souhaite sincèrement une excellente saison sportive à l'AS Nancy-Lorraine.